

Que pensait Pompidou de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun ?

12 juillet 2016

En ces temps de « Brexit », la question de la place du Royaume-Uni en Europe se pose d'une manière nouvelle. Sans prendre parti dans le débat, voici deux textes de Georges Pompidou portant sur l'élargissement européen, résumant pourquoi, à partir de 1969, la France appuie la candidature britannique.

CONTENU

Chronologie.....	2
Conférence de presse du 16 mars 1972.....	2
Message aux lecteurs du <i>Times</i> à l'occasion de l'élargissement de la CEE (3 janvier 1973).....	5
Pour aller plus loin.....	6



(sommet européen de Paris, octobre 1972)

Chronologie

1^{er}-2 décembre 1969 : sommet de La Haye (triptyque « Achèvement, élargissement, approfondissement »)

30 juin 1970 : début des négociations avec les quatre pays candidats à l'adhésion à la CEE (Danemark, Norvège, Irlande, Royaume-Uni)

20-21 mai 1971 : entretiens Pompidou-Heath à Paris

23 juin 1971 : achèvement des négociations d'adhésion

22 janvier 1972 : signature des traités d'adhésion

23 avril 1972 : en France, référendum sur l'Europe

15-19 mai 1972 : visite de la reine Élisabeth II en France-Inter

19-21 octobre 1972 : sommet des Neuf à Paris

1^{er} janvier 1973 : le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark entrent officiellement dans le Marché commun

Conférence de presse du 16 mars 1972

(en réponse à une question du journaliste Georges Altschuler, d'Europe no 1, sur les questions européennes. C'est à l'issue de cette conférence de presse que Georges Pompidou annonce le référendum sur l'Europe qui aura lieu le 23 avril)

À bien des égards le monde actuel est fascinant.

Nous avons vu, ou nous voyons, se créer d'énormes ensembles fondés sur l'étendue, la masse de la population, la puissance économique ou sur l'une ou l'autre de ces réalités. C'est le cas des États-Unis, de l'Union soviétique, de la Chine, cela devient le cas du Japon, de l'Union indienne, du Brésil, d'autres suivront. Et je voudrais que vous remarquiez que ces grands ensembles, quels que soient leur origine, leur ancienneté, leur passé présent, sont tous comme portés par un sentiment d'unité nationale, et je dirai de passion nationale.

C'est le cas des États-Unis, malgré les diversités d'origine de leur population, c'est ce que l'Union soviétique a réalisé sur un immense territoire euro-asiatique dont les populations adhèrent, n'en doutons pas, au patriotisme russe, c'est le cas de la Chine qui le réalise à son tour dans un système qui est révolutionnaire par rapport à un passé récent, mais qui recouvre en réalité une tradition millénaire. Et c'est le cas des autres bien sûr.

Et, en face de cela, quelle est la situation des nations européennes ? Une très faible étendue, une population moyenne, une capacité économique qui est grande, mais qui en valeur absolue reste limitée, et si, par contre, on les met ensemble, alors on obtient une puissance égale dans bien des domaines à n'importe quelle autre. L'étendue reste faible, il est vrai, elle n'est supérieure qu'à celle du Japon, parmi les noms que j'ai cités. La population est encore inférieure à celle de la Chine ou de l'Union Indienne, mais elle est supérieure à celle de tous les autres. La production économique n'est dépassée que par celle des États-Unis et la puissance commerciale est la première du monde.

Quelle incitation à s'unir ! Tout y pousse, la géographie, le mode de vie, une certaine conception de la démocratie et un intérêt politique et économique évident. Seule l'histoire vient contrarier cette évolution, dans la mesure où ces nations européennes ont toutes une réalité séculaire, une langue, une fierté nationale et le souvenir de leurs affrontements.

Mais si on ne fait pas l'Europe, les nations européennes seront complètement éclipsées par tous ces grands [pays] que j'ai nommés, et, de ce point de vue-là, d'ailleurs, l'histoire peut venir à notre secours, dans la mesure où ces nations européennes ont l'habitude et, donc, ont contracté le besoin de jouer un rôle mondial. Il s'agit donc de faire l'Europe, à condition, bien entendu, et pour toutes les raisons que j'ai dites, de respecter la personnalité des nations qui la composeront, faute de quoi l'affaire capotera.

L'objectif n'est certainement pas facile à atteindre et bien des obstacles se dressent et se dresseront de l'intérieur et de l'extérieur, mais l'essentiel c'est d'entreprendre et ce qui importe avant tout, c'est la volonté politique.

[...]

Ce sur quoi, je voudrais insister, votre question m'y invite d'ailleurs, c'est sur le caractère essentiel que revêt l'élargissement de la Communauté par l'entrée d'un certain nombre de pays et d'abord par l'entrée de la Grande-Bretagne.

La création de l'Europe des Six avait en effet posé immédiatement pour la Grande-Bretagne le problème de sa place et de son rôle dans le monde, et l'on pouvait craindre qu'il ne s'instituât entre elle et un ensemble dont les frontières recouvrent assez curieusement celles de l'ancien Empire napoléonien, une tension vive et permanente. C'est une préoccupation que d'ailleurs le général de Gaulle m'avait exprimée dès 1958 à un moment où il s'interrogeait sur l'adhésion éventuelle de la France à ce Traité de Rome.

Mais si l'on admet que la Grande-Bretagne ne pouvait pas rester éternellement en dehors, alors se posait la question des conditions de son entrée. S'agissait-il, en effet, de dissoudre la Communauté dans une sorte de vaste zone de libre-échange atlantique, dominée de fait, qu'on le veuille ou non, par les États-Unis ? S'agissait-il, au contraire, d'amarrer solidement la Grande-Bretagne à l'Europe, de donner ainsi à cette dernière ses véritables dimensions et ses possibilités et de marquer l'identité de cette Europe vis-à-vis de tout le monde, y compris vis-à-vis des États-Unis, amis certes, mais enfin situés sur un autre continent ?

C'est la question que le général de Gaulle, vous le savez, a cherché à élucider au printemps de 1969, je crois, et c'est la question qui fut au centre de mes entretiens avec le Premier ministre britannique au printemps de 1971. C'est parce que la sincérité de M. Heath

et la netteté de ses déclarations m'ont convaincu que ces entretiens ont permis d'ouvrir la voie au Traité d'adhésion. Or, comme vous l'avez dit, cette adhésion dépasse de très loin la simple notion d'élargissement de la Communauté. Ce n'est pas simplement le rôle extérieur de l'Europe qui en sera modifié, c'est l'avenir interne de l'Europe et des nations européennes et par conséquent l'avenir des Français sur tous les plans.

S'associer étroitement avec la plus vieille démocratie du monde, c'est souligner que la France reste fidèle au régime représentatif, c'est-à-dire au choix des dirigeants par le peuple et grâce à des élections libres et au pluralisme des partis.

S'unir à un peuple qui a peut-être plus que tout autre au monde le souci de garder son identité nationale, c'est aussi faire le choix pour l'Europe d'une formule qui préservera la personnalité des nations qui la composent.

Je dirai même qu'accueillir un pays qui, comme la France, a été une puissance coloniale et qui en a gardé un intérêt particulier pour un certain nombre de pays en voie de développement, notamment africains, c'est dire que cette Europe devra avoir vis-à-vis de ces pays une politique intelligente, c'est-à-dire généreuse et organiser d'une manière ou d'une autre une sorte d'association permanente entre l'Europe et beaucoup de pays africains, dans le respect, bien sûr, de l'indépendance de tous.

Accueillir un pays dont l'industrie est ancienne et puissante, qui est traditionnellement ouvert sur l'extérieur, dont la prospérité dépend en grande partie du commerce, c'est confirmer le choix que l'Europe et que la France ont fait de la libre concurrence interne et également vers l'extérieur, et c'est, par conséquent, pour la France, décider qu'il faudra qu'elle se mette en mesure d'affronter cette concurrence et donc que notre industrie devra faire un nouvel effort pour son expansion et pour sa productivité.

Avoir voulu et avoir obtenu que la Grande-Bretagne accepte tous les principes du Marché commun agricole, préférences communautaires, unité des prix, solidarité financière, cela veut dire que de nouveaux développements et de nouveaux débouchés s'ouvrent à notre agriculture, mais cela veut dire aussi que le gouvernement français s'engage à défendre le Marché commun agricole contre toutes les pressions qui se manifestent et se manifesteront.

Et, enfin, il suffit de lire la liste des pays qui vont composer la nouvelle Communauté pour voir qu'ils ont tous en commun une même tradition de civilisation à la fois chrétienne et rationaliste, même si chacun y a mis sa marque particulière. Je disais d'autres lieux qu'il n'y a plus depuis longtemps de patrie européenne, mais il y a un homme européen, il y a une civilisation européenne et il s'agit de la préserver et de l'adapter à l'évolution du monde et aux aspirations de la jeunesse.

Pour toutes ces raisons, l'adhésion de la Grande-Bretagne, je le répète, dépasse de beaucoup la simple notion d'élargissement. C'est une Europe nouvelle qui se crée et qui va s'affirmer, et dont dépendra l'avenir des peuples européens, et par conséquent, de tous les Français, dans le domaine politique, économique, social et humain.

Message aux lecteurs du *Times* à l'occasion de l'élargissement de la CEE (3 janvier 1973)



(Georges Pompidou à Matignon, vers 1966)

L'année qui s'ouvre sera marquée par de profonds changements dans la situation européenne et avant tout par l'élargissement de la Communauté. Je me réjouis de l'occasion qui m'est donnée par le *Times* d'en dégager, à l'intention de ses lecteurs, la signification.

Pour la Grande-Bretagne d'abord. Il suffit d'évoquer les espoirs que nous entretenons, les inquiétudes que nous ressentons, en 1958, nous nous sommes lancés dans l'aventure communautaire, pour imaginer l'état d'esprit qui anime l'opinion britannique au moment de rejoindre les six membres fondateurs du Marché commun. Il s'agit en effet d'une transformation profonde du cadre dans lequel une nation attachée à son passé, et à ses traditions, doit désormais penser et agir.

Il est vrai que la mise en vigueur du Traité d'adhésion ne fait que consacrer une longue évolution des esprits et des mentalités, et que déjà vos dirigeants, votre administration, vos responsables économiques sont parfaitement armés pour jouer leur partie dans le jeu communautaire.

Cependant les obstacles sont inévitables, qui rendent parfois difficile le respect des engagements souscrits. Nous savons, par expérience, que la tentation est grande, alors, de recourir aux clauses de sauvegarde qui peuvent exister dans les textes. Mais l'histoire des vingt dernières années nous enseigne aussi que l'on gagne toujours à écarter ces solutions de facilité, et à faire face. Je ne doute pas, connaissant la ténacité et la volonté de vaincre des Britanniques, qu'ils se rangeront à ce dernier parti. Ceci d'autant plus que la Grande-Bretagne devrait très vite retirer des bénéfices concrets de son appartenance à la

Communauté : ouverture d'un vaste marché à ses produits industriels, et notamment à sa technologie de pointe ; élargissement du cadre de ses activités financières ; encouragement à la restructuration de ses régions en perte de vitesse, sans compter le rôle de premier plan qu'elle est tout naturellement appelée à jouer dans le domaine politique.

Pour la France, l'élargissement de la Communauté constitue tout à la fois un défi et la promesse d'une œuvre commune.

- Un défi, parce que nous ne sous-estimons pas la puissance économique anglaise, ni la capacité des Britanniques à s'adapter à une situation nouvelle. Nous savons que, chez eux, le respect des traditions n'empêche pas d'être, dans certains secteurs, à la pointe du progrès, et qu'en peuple réaliste et pratique, ils savent admirablement tirer parti de leur expérience et de leurs moyens pour la défense de leurs intérêts bien compris. Ce défi, non seulement nous l'acceptons, mais nous nous en félicitons, car nous y voyons un stimulant pour nous-mêmes, et donc un facteur de progrès.
- La promesse d'une œuvre commune aussi. Je crois qu'il n'est pas exagéré de dire qu'en dépit, ou peut-être grâce aux rivalités qui ont parfois opposé nos deux peuples, Français et Britanniques éprouvent les uns pour les autres attirance et sympathie. Le rapprochement des positions en matière de politique européenne va leur ouvrir de nouvelles perspectives d'action en commun, au service d'une entreprise qui dépasse les deux pays, et associe, sur un pied de stricte égalité, sans privilège ni exclusive, neuf pays également désireux de faire progresser la construction européenne.

Pour la Communauté enfin, l'élargissement marque plus qu'un simple accroissement des dimensions physiques, des ressources humaines, ou du potentiel économique. Au moment où apparaissent dans le monde de nouveaux centres de puissance, il donne à l'Europe des possibilités accrues de se faire entendre, et de marquer son identité propre. L'expérience qu'a la Grande-Bretagne des affaires internationales, le goût qu'elle a toujours manifesté pour les grandes entreprises, le réseau d'amitiés dont elle dispose, bref, son esprit d'ouverture, peuvent constituer à cet égard autant d'atouts précieux.

Mais ce n'est pas seulement le rôle extérieur de l'Europe qui sera modifié par l'entrée en vigueur du Traité d'adhésion, c'est aussi l'avenir interne des nations européennes. La Conférence au sommet a longuement insisté sur cet aspect des choses lorsqu'elle a établi, pour les années qui viennent, un programme de travail à la fois ambitieux et réaliste.

Chaque État membre y apportera sa contribution selon son génie propre et nous ne doutons pas que l'apport de la Grande-Bretagne sera particulièrement fécond. Je pense notamment qu'un peuple qui a peut-être plus que tout autre le souci de préserver son identité nationale sera à même de faire d'utiles suggestions lorsque le moment sera venu de définir l'Union européenne que nous appelons tous de nos vœux et qui, sous peine d'aller à l'échec, devra concilier l'apparition progressive d'une personnalité commune et la sauvegarde du caractère spécifique des membres qui la composent.

Enfin, à l'heure où l'on s'interroge sur les mérites et les limites de la croissance, nos amis britanniques pourront apporter une utile contribution à l'instauration d'un cadre de vie, qui, tout en étant compatible avec les servitudes de la compétition industrielle, favorise l'épanouissement de l'homme.

1^{er} janvier 1973 ! Voici que la Grande-Bretagne, modifiant une attitude séculaire, a décidé de s'amarrer au continent et de chercher, dans l'union européenne, un nouveau stimulant en même temps qu'un rôle à la mesure de ses capacités. La France y voit un enrichissement pour la Communauté, et un motif supplémentaire de donner à l'amitié franco-britannique plus de chaleur et plus d'efficacité. Tel est l'esprit dans lequel se déroulèrent les conversations entre M. Edward Heath et moi-même. Tel sera, je n'en doute pas, l'esprit dans lequel nos deux pays collaboreront sans arrière-pensée au sein de la Communauté élargie.

Pour aller plus loin

Notre **programme d'archives orales auprès des collaborateurs de Georges Pompidou** aborde largement les questions européennes : 32 entretiens en parlent, dont ceux de Jean-René Bernard, Étienne Burin des Rozières, Jean-François Deniau, Jean Donnedieu de Vabres, Maurice Faure, Jean Flory, Henri Froment-Meurice, Jacques Godfrain, Jean-Marcel Jeanneney, Michel Jobert, Jean-Louis Lucet, François-Xavier Ortoli, Pierre Pflimlin, Edgard Pisani, Jean-Bernard Raimond, Michel Rougagnou, Maurice Schumann, Philippe Séguin, Jean-Marie Soutou, Bernard Stasi, Michel Woimant... Tous sont consultables dans nos locaux, la plupart librement.

✓ Voir aussi Émilie ROBIN (éd.), [*Programme d'archives orales de l'Institut Georges Pompidou : biographies et index*](#), Paris, Institut Georges Pompidou, 2016, 333 p.

L'IGP a également publié **deux ouvrages** sur les questions européennes :

- Actes du colloque de 1993 : Jean-René BERNARD, François CARON, Maurice VAÏSSE, et Michel WOIMANT (dir.), *Georges Pompidou et l'Europe*, Bruxelles, Complexe, 1995, 691 p.
- Sélections d'archives : Éric BUSSIÈRE, et Émilie WILLAERT, *Un projet pour l'Europe. Georges Pompidou et la construction européenne*, Bruxelles, Peter Lang, coll. « Georges Pompidou », série « Archives », 2010, 447 p.

